



# APPRENDRE

## APPUI AUX RECHERCHES ET AUX CHERCHEURS EN ÉDUCATION

Apprentissages scolaires et systèmes éducatifs des pays francophones émergents et en développement



**3**

---

**INTRODUCTION**

**4**

---

**AMBITIONS GÉNÉRALES**

**6**

---

**AXES D'INTERVENTION**

**7**

**AXE 1 :** Soutien aux recherches en éducation bénéficiant directement à l'éducation (élémentaire et secondaire)

**10**

**AXE 2 :** Appui à la formation des chercheurs et au renforcement des réseaux et structures de recherche

**8**

---

**CADRAGE STRATÉGIQUE ET SCIENTIFIQUE :**

Renforcer la dynamique africaine de recherche en éducation

La structuration de la recherche en éducation en ASS : état des lieux

La recherche en éducation : points de repère généraux

Les apports récents de l'AUF à la recherche africaine sur la formation des enseignants

# INTRODUCTION



La plateforme APPRENDRE (appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement de ressources) s'inscrit dans le cadre d'une réponse innovante au défi de la qualité de l'éducation dans des pays francophones émergents ou en développement. Coordonné par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), le financement du programme est permis par une subvention de l'Agence française de développement (AFD).

L'objectif principal d'APPRENDRE est de renforcer les capacités des ministères en charge de l'éducation (primaire, collège ou fondamental et secondaire) des pays cibles, notamment ceux d'Afrique subsaharienne francophone, à accompagner efficacement leurs enseignants et à renforcer leurs pratiques professionnelles.

Une composante transversale du programme vise à appuyer les pays bénéficiaires de la plateforme APPRENDRE à développer leurs capacités de recherche en éducation.

**Construire une capacité durable de recherche en éducation en priorité dans les contextes d'Afrique sub-saharienne (ASS), afin de documenter les évolutions des pratiques et d'accompagner les processus d'amélioration de la qualité de l'éducation telle est l'ambition poursuivie par APPRENDRE.**

## LES OBJECTIFS DE LA COMPOSANTES RECHERCHE DU PROGRAMME SONT DE :

- **Développer et renforcer la recherche appliquée / action / participative** autour de la qualité des enseignements / apprentissages dans les pays participant au programme APPRENDRE.
- **Documenter les contextes d'enseignements-apprentissages et les effets des politiques** conduites par les Ministères en charge de l'éducation de primaire et secondaire et mettre à disposition des décideurs et des chercheurs nationaux et internationaux, des données de qualité pour un dialogue de politique et des débats sectoriels améliorés.
- **Renforcer les partenariats** entre pays (Sud-Sud / Nord-Sud), entre disciplines, entre institutions (ENS, Universités, Instituts et Centres de recherches).
- **Valoriser** au niveau national, régional et international **les thématiques et innovations** portées par le programme APPRENDRE.
- **Renforcer les capacités de recherche** des chercheurs individuels, des équipes et des institutions dans les pays concernés ; **développer l'interdisciplinarité.**
- **Nourrir le dialogue** entre l'enseignement supérieur et l'éducation nationale pour améliorer les politiques éducatives.



**Le programme APPRENDRE s'inscrit en soutien à la recherche africaine en éducation selon deux axes structurants : d'une part stimuler la production scientifique et les parcours académiques des chercheurs, et d'autre part structurer, décloisonner et renforcer les institutions et les réseaux scientifiques. Par des appuis continus, APPRENDRE développera ainsi des capacités durables dans le domaine de la recherche en éducation dans les pays ciblés par le programme.**

Il s'agira à terme d'augmenter la place, aujourd'hui très limitée, de la recherche dans la formation des enseignants en Afrique sub-saharienne en ouvrant l'école « de base » à des recherches menées par des équipes universitaires locales, en y associant les ministères de l'éducation. Les recherches soutenues par APPRENDRE, tant à l'échelle nationale qu'internationale, devront contribuer au développement de partenariats entre les professionnels de l'éducation et les formateurs d'enseignants, de manière à diffuser les apports de la recherche dans la formation initiale et continue.

Les recherches et les acteurs soutenus devront explicitement et directement contribuer à la documentation des politiques et au dialogue des chercheurs avec les décideurs, ainsi que favoriser l'utilisation des résultats et l'analyse des innovations pour le dialogue de politique et le dialogue sectoriel. Il s'agira de capitaliser les « bonnes pratiques » en matière d'ingénierie de formation, de conduite du changement du management des systèmes éducatifs en lien avec les démarches qualités.

De manière transversale, l'ensemble des leviers d'action de la composante recherche d'APPRENDRE pourra s'appuyer sur des travaux de recensement de l'existant (poursuite et élargissement de la recension des thèses existantes sur l'éducation en Afrique amorcée par l'Agence Française de Développement par exemple), susciter la mise à disposition d'inventaires (de chercheurs, de travaux de recherche, de bases de données), proposer sous la forme d'une cartographie certains de ces inventaires et se baser sur l'exploitation des corpus existants de recherche en éducation. Les travaux d'évaluation standardisée des acquisitions seront associés à des recherches-actions complémentaires sur l'évaluation formative des élèves par les enseignants.

La question de la « qualité » de l'éducation en Afrique sub-saharienne pourrait se voir approfondie à l'aune des résultats produits par ces expérimentations et mise au regard des programmes régionaux soutenus par l'AFD et se donnant pour objectif l'amélioration de la qualité en éducation.



## AXE 1

### SOUTIEN AUX RECHERCHES EN ÉDUCATION BÉNÉFICIAINT DIRECTEMENT À L'ÉDUCATION (ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE)

**Le principe général de ce premier axe est de stimuler la production scientifique en éducation, actuellement limitée, dans chacun des pays d'APPRENDRE en permettant aux chercheurs (et notamment aux jeunes chercheurs) de disposer des moyens de conduire régulièrement des recherches orientées action, sur des thématiques d'intérêt partagées avec les ministères de l'éducation.**

Conformément à la première ambition du programme APPRENDRE, cet axe vise à produire également des états des lieux fondés sur les méthodologies promues par la recherche en éducation et impliquant des observations et des recueils de données *in situ* permettant :

- De documenter les forces et les faiblesses des actions éducatives à l'œuvre dans les classes dans leurs dimensions relationnelles, pédagogiques et didactiques (en termes de performances disciplinaires, de conditions d'apprentissage, d'enseignement, de gestes professionnels, d'enjeux sociaux transversaux : genre, éducation à la santé, etc.) par l'explication d'indicateurs et d'observables fiables pour améliorer la qualité de l'éducation.
- De confronter ces observations avec les attentes exprimées par les acteurs des politiques éducatives et d'identifier des leviers d'amélioration pour produire des outils (ingénierie d'enseignement, de formation, ressources pédagogiques et / ou didactiques, recommandations, guides, programmes, protocoles d'évaluation, etc.) élaborés conjointement avec des enseignants de terrain. Leur impact pourrait être testé, de manière itérative, au sein d'établissements reconnus à moyen terme comme terrain d'expérimentation par les ministères.



Les appels lancés par APPRENDRE, tant à l'échelle nationale qu'internationale, s'attacheront à favoriser des projets s'articulant dans une approche systémique : travaux au niveau micro de la classe portant sur les dimensions pédagogiques pour améliorer la qualité, travaux au niveau méso (climat de l'établissement) et macro (pilotage) pour favoriser la mise en cohérence des variables (pratiques enseignantes, ressources, climat, évaluations PASEC, formation des enseignants...).

Les cadres théoriques mobiliseront une variété de disciplines. Cet axe 1 se déclinera selon les deux principaux leviers d'intervention suivants :

## LEVIER 1

---

### APPUI À DES RECHERCHES-ACTIONS OU À DES RECHERCHES PARTICIPATIVES AU NIVEAU NATIONAL

---

Devant l'absence caractérisée de la culture de la recherche / recherche action / recherche participative au profit de l'amélioration des processus d'enseignement et d'apprentissages en ASS, le programme APPRENDRE devra appuyer dans le cadre des projets financés la mise en place des mécanismes qui facilitent la séparation du chercheur avec son objet de recherche, à travers une quête permanente de l'épistémologie et de l'objectivité qui remet en question des habitudes et des certitudes.

Les appels à projets nationaux seront centrés sur les problématiques qui, dans le champ d'intervention d'APPRENDRE, intéressent les pays et sont définis en concertation avec les ministères de l'éducation. Les modalités exactes (conditions de sélection, de suivi-évaluation, financements possibles, méthodologie souhaitée, résultats attendus, etc) seront précisées dans les appels à projets.

A l'échelle nationale sont proposés des appuis à des recherches opérationnelles sollicitant des équipes légères d'enseignants et chercheurs. Le renforcement des aptitudes individuelles et collectives est visé pour développer des capacités nationales en faisant travailler ensemble le Supérieur et le Scolaire, de jeunes chercheurs et de plus expérimentés.

Ces recherches viseront à obtenir sur le court terme des résultats contribuant à documenter et éclairer les politiques nationales d'éducation ou à produire des ressources pédagogiques à partir d'une analyse des conditions réelles du fonctionnement des classes et du système éducatif.

Ces appuis auront comme livrables opérationnels des rapports de recherche qui seront transmis aux ministères de l'éducation afin de documenter la conduite du changement et des publications scientifiques (un accompagnement complémentaire d'APPRENDRE sera alors possible). Les publications scientifiques liées à ces recherches permettront en outre de favoriser la progression de carrière des

jeunes chercheurs, renforçant ainsi leur position dans le système universitaire et accompagnant le nécessaire renouvellement générationnel, critique pour l'avenir du secteur. Le ou les chercheurs impliqués associeront à leurs travaux un ou des praticiens de l'éducation de base.

Dans le cadre de recherches nationales ou internationales, la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont encouragées.



## LEVIER 2

### APPUI À DES RECHERCHES (APPLIQUÉES / ACTIONS / PARTICIPATIVES) MENÉES DANS LE CADRE DE PARTENARIATS SCIENTIFIQUES NATIONAUX OU INTERNATIONAUX

A l'échelle nationale et internationale, des appuis financiers plus significatifs seront attribués à des recherches menées dans le cadre de partenariats inter-universitaires institutionnels Sud-Sud et Nord-Sud, mobilisant impérativement les acteurs du domaine sur des thématiques communes. Des acteurs issus du ministère en charge de l'éducation de base (jusqu'au lycée) seront associés aux recherches. Ces recherches peuvent être concentrées sur un pays ou être étendues à plusieurs.

Les appels à projets internationaux seront essentiellement centrés sur les problématiques qui font l'identité d'APPRENDRE et sont définis par son Conseil scientifique :

- **Développement professionnel** des enseignants.
- **Observation et analyse des pratiques** de classes pour l'amélioration des pratiques en faveur des apprentissages des élèves.
- **Accompagnement de proximité** des établissements et des enseignants
- **Étude de l'établissement scolaire** comme collectif apprenant.
- **Développement et analyse des usages** des ressources pour les enseignants, pour les cellules pédagogiques.

Les modalités exactes (conditions de sélection, de suivi-évaluation, financements possibles, méthodologie souhaitée, résultats attendus, etc) seront précisées dans les appels à projets.

Ces programmes, menés sur le moyen-terme, ont pour ambition de permettre des publications et une présentation / valorisation des résultats dans le cadre de symposiums scientifiques qui réuniront également une fois par an les acteurs de l'éducation des pays concernés (cf. Axe 2, Levier 4).

Cette approche permettra de renforcer les réseaux africains de recherche en éducation au niveau régional et international, ainsi que d'initier ou de renforcer des partenariats inter-universitaires durables (cf. Axe 2, levier 5).



## AXE 2

### APPUI À LA FORMATION DES CHERCHEURS ET AU RENFORCEMENT DES RÉSEAUX ET STRUCTURES DE RECHERCHE

**Le principe général de ce second axe est d'agir sur les capacités du secteur de la recherche africaine en éducation à conduire des recherches de qualité, à les rendre visibles, ainsi qu'à les valoriser au sein de réseaux reconnus et structurés.**

Les appuis seront décidés et pilotés par APPRENDRE, leur octroi ne faisant pas l'objet d'appels à propositions mais plutôt de conventions établies directement avec les organismes scientifiques et universitaires pertinents.

La recherche en / sur l'éducation étant trop souvent exclusivement centrée sur une approche pédagogique ou didactique, « passer » à un niveau systémique implique par ailleurs d'intéresser d'autres champs disciplinaires au-delà des sciences humaines et sociales.

Cet axe s'appuiera sur trois leviers complémentaires : renforcer la qualité de la recherche et former les chercheurs, mettre en réseau les acteurs et valoriser les résultats des recherches.



## LEVIER 3

### SOUTENIR LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES DE FORMATION À LA RECHERCHE

Des appuis à la formation à la méthodologie de la recherche participative, à l'écriture scientifique et à la communication pour les enseignants-chercheurs (par exemple sur l'utilisation de la vidéo dans la recherche) seront proposés par la plateforme APPRENDRE qui pourra également organiser des écoles d'été, des rencontres internationales entre chercheurs, des rencontres nationales entre chercheurs et praticiens.

Par ailleurs, dans la perspective d'un renouvellement générationnel nécessaire, pour augmenter le nombre de chercheurs du domaine, L'AUF, en mobilisant des établissements membres du Sud comme du Nord, pourra faciliter la création ou l'accès à des masters recherche en éducation et la structuration d'écoles doctorales adossées à des équipes de recherche existantes ou émergentes.

Cet appui à la structuration de la recherche pourrait également consister à soutenir la création de laboratoires de recherche locaux, nationaux ou virtuels à distance ab nihilo qui viendraient fédérer les chercheurs isolés, accueillir les « jeunes » docteurs et permettre d'initier des dynamiques d'inter-formation. L'AUF, à travers son Institut de la Francophonie pour la Gouvernance Universitaire (IFGU), vérifiera si un processus de certification de ces laboratoires pourrait être lancé.

APPRENDRE pourra mettre à disposition d'établissements d'enseignement supérieur des missions de conseils-expertises visant le déploiement d'outils d'assurance qualité et gouvernance de la recherche. L'AUF mobilisera dans ce sens le réseau d'experts de l'IFGU.

## LEVIER 4

### CONTRIBUER À LA VISIBILITÉ ET À LA DIFFUSION DES DONNÉES SUR L'ÉDUCATION

Afin de rendre visible et de diffuser les données sur l'éducation produites dans différentes disciplines issues entre autres des recherches APPRENDRE, le programme pourra proposer un soutien à l'organisation d'événements scientifiques (séminaires, colloques) et au développement de supports de publication open access. La (co)publication d'ouvrages sera financée.

La création d'une revue scientifique en format électronique, avec comité de lecture international, pourrait être envisagée.

Les symposiums scientifiques permettront aux chercheurs de nouer et d'entretenir des contacts mais également, grâce à des appels à contributions élargis, de valoriser les résultats des recherches en éducation conduites dans le cadre des projets soutenus par APPRENDRE au sein de la communauté scientifique internationale au sens large.

APPRENDRE soutiendra également la mise en place d'un dialogue enseignement supérieur / éducation de base, notamment en organisant par exemple des journées d'échange autour de thématiques ou d'expérimentations en cours.

APPRENDRE poursuivra notamment le travail amorcé par l'Agence Française de Développement (cf Notes Techniques n°8 de novembre 2015) en recensant l'ensemble des thèses soutenues depuis 2010 qui traitent du primaire et du collège en ASS (thèses soutenues au Sud comme au Nord). Des cartographies et inventaires sur l'état de la recherche en éducation (capacités individuelles ou collectives, résultats de projets de recherche, etc.) seront poursuivis et mis à disposition sur une plateforme dédiée. Une veille sera menée sur ces sujets.

## LEVIER 5

---

### FACILITER LES MISES EN RÉSEAUX D'ACTEURS

---

APPRENDRE pourra fournir des appuis ciblés aux réseaux existants comme le ROCARE, le RAFEC, le RIFEFF, dans la mesure où les actions s'inscrivent dans les thématiques et le périmètre APPRENDRE. Les chercheurs des différentes disciplines et zones géographiques collaborant dans le cadre d'APPRENDRE constitueront une communauté de pratiques de recherche permettant les échanges et des collaborations au-delà d'APPRENDRE.

Un des objectifs sera de renforcer la mobilité des chercheurs, notamment en appuyant la conclusion d'accords entre institutions de recherche en éducation (entre équipes de recherche du Sud ou entre équipes Sud-Nord).

Enfin, APPRENDRE favorisera le développement d'un réseau d'observatoires portant sur les pratiques enseignantes.



# TABLEAU DE SYNTHÈSE

AXES	LEVIERS	ACTIVITÉS (Détailées dans les TDR et AAP)	MODALITÉS (Détailées dans les TDR et AAP)	LIVRABLES
<b>AXE 1</b> Soutien aux recherches en éducation bénéficiant à l'enseignement primaire et secondaire	<b>LEVIER 1</b> <b>Appui à des recherches actions / participatives opérationnelles au niveau national</b>	Recherche sur une année scolaire, limitée à 1 pays. Conditions fixées dans les appels à projets	AAP annuels destinés à des chercheurs réunis en équipe mixte (éducation de base et supérieur) pour chacun des pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports de recherche</li> <li>• Ressources pédagogiques (le cas échéant)</li> <li>• Publications scientifiques</li> </ul>
	<b>LEVIER 2</b> <b>Appui à des recherches menées dans le cadre de partenariats scientifiques internationaux</b>	Recherches communes sur un thème donné (durée jusqu'à 24 mois). Conditions fixées dans les appels à projets	AAP (bi)annuels destinés à regrouper des institutions de plusieurs pays (y compris partenariat Nord). Champ d'observation : 1 ou plusieurs pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de recherche</li> <li>• Publications scientifiques</li> <li>• Présentation dans un symposium scientifique</li> </ul>
<b>AXE 2</b> Appui aux chercheurs et au renforcement des réseaux et structures de recherche	<b>LEVIER 3</b> <b>Renforcer la qualité de la recherche et former les chercheurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux Masters recherche en éducation. Structuration d'une / plusieurs ED.</li> <li>• Création de labo de recherche, introduction méthodologies et thématiques nouvelles dans labos existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions de conseils</li> <li>• Bourses d'études Master</li> <li>• Financement séjours doctoraux internationaux (3 à 6 mois)</li> <li>• Ateliers de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Master / Doctorats soutenus</li> <li>• Laboratoires créés</li> <li>• Outils de processus qualité et gouvernance</li> <li>• Ateliers organisés</li> </ul>
	<b>LEVIER 4</b> <b>Contribuer à la visibilité et à la diffusion des données sur l'éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de symposiums scientifiques internationaux</li> <li>• Recension des thèses</li> <li>• Création d'inventaires</li> <li>• Soutien à des revues</li> <li>• Publication d'ouvrages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appels à contributions scientifiques</li> <li>• Financements de colloques</li> <li>• Travaux de synthèse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actes des colloques</li> <li>• Contributions des chercheurs</li> <li>• Publications (articles, ouvrages)</li> <li>• Accès aux données</li> </ul>
	<b>LEVIER 5</b> <b>Faciliter les mises en réseaux d'acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux réseaux existants, accompagnement d'une communauté de recherche APPRENDRE,</li> <li>• Création d'observatoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement mobilité des chercheurs (participation colloques, réunions...)</li> <li>• Soutien financier aux événements scientifiques organisés par les réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des acteurs</li> <li>• Mises en relation inter-chercheurs et structures</li> <li>• Création du réseau d'observatoire sur les pratiques enseignantes</li> </ul>



# CADRAGE STRATÉGIQUE ET SCIENTIFIQUE



## RENFORCER LA DYNAMIQUE AFRICAINE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION

Face à la forte augmentation des effectifs scolarisés, au vu du faible niveau des acquisitions des élèves et de l'ampleur des disparités de l'éducation en Afrique sub-saharienne (ASS), le programme APPRENDRE a pour finalité l'appui à l'amélioration de la qualité de l'éducation, enjeu majeur de développement et de cohésion sociale pour les pays de l'ASS. Or, il est vain d'espérer améliorer la qualité de l'éducation sans un fort accompagnement par la recherche, sans la participation active de chercheurs et de formateurs-chercheurs de bon niveau dans ces pays pour documenter les politiques éducatives, sans la mise en place d'un réseau de chercheurs, d'un agenda de recherches partagé, d'échanges d'idées et de projets régionaux, de partage de ressources.

La plupart des recherches convergent pour mettre en évidence que la qualité en éducation est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs et que c'est dans la classe et le climat de l'école que se construisent les apprentissages et les compétences. Or les revues de littérature existantes ont montré le peu d'études qualitatives conduites en ASS et analysant concrètement les causes des carences ou dysfonctionnements des systèmes éducatifs de ces pays.

L'incidence de « l'effet-maître » et de « l'effet-classe » sur les résultats scolaires a cependant été mise en évidence par les recherches qui ont toutes montrées que c'est dans la classe, dans le contexte que les ressources sont transformées en résultats d'apprentissage, d'où l'importance des travaux sur les pratiques enseignantes effectives en classe. Or en ASS, peu ont été jusqu'à présent réalisés et le programme APPRENDRE se donne comme objectif prioritaire de développer les capacités nationales et régionales, de favoriser et valoriser fortement la production de connaissances par les institutions (UFR de sciences de l'éducation, ENS, laboratoires, réseaux) en matière de recherche pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. L'implication et le développement de la recherche universitaire africaine, notamment à travers des recherches-actions, sont indispensables à un changement de qualité et à la réussite des apprentissages.

## LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION EN ASS : ÉTAT DES LIEUX

**Dans le contexte africain, les tropismes diversifiés des chercheurs (attirés par les pays du Nord), l'appartenance à des réseaux, amènent à une faible structuration infra-continente de la recherche en éducation et surtout à des postures distanciées, parfois difficiles à assumer, en particulier pour les enseignants chercheurs des ENS qui doivent à la fois assurer des interventions formatives concrètes en formation continue ou initiale d'enseignants, souvent de bas niveaux de formation académique (parfois le brevet), et poursuivre des recherches conceptuellement complexes au sein de leurs laboratoires pour progresser dans leurs carrières qui comportent les mêmes exigences que celles de leurs collègues du Nord qui forment des enseignants à bac+4 ou 5 selon les pays.**

Au niveau des structures, la recherche en éducation en ASS est éclatée entre des institutions comme les ENS, les facultés de sciences de l'éducation ou de lettres et sciences humaines et autres laboratoires de différents IESR. On dénote aussi l'existence de réseaux, associations ou chaires sous-régionales qui rassemblent des enseignants-chercheurs, des chercheurs et praticiens de l'éducation.

Au niveau local, on trouve des mémoires professionnels des stagiaires inspecteurs des ENS portant sur des problématiques liées à des besoins du terrain. C'est le cas par exemple au Bénin, au Niger, au Sénégal, au Burkina ; leurs préoccupations sont généralement d'ordre pédagogique et didactique, liées aux pratiques enseignantes. On y rencontre de temps à autres des recherches de type recherche-action souvent limitées par les contraintes de temps.

Au-delà des ENS (ou au sein des ENS parfois), des mémoires de master et thèses de doctorat en sciences de l'éducation s'attachent à des préoccupations plus ouvertes et diversifiées, se rapportant également aux politiques éducatives ou à la professionnalisation de la formation des personnels de l'éducation.





## CADRAGE STRATÉGIQUE ET SCIENTIFIQUE

La création ces dernières années dans les universités de la sous-région, de laboratoires en sciences de l'éducation (y compris didactique) dispensant des formations doctorales, s'est développée avec une forte mobilité des enseignants-chercheurs aux fins de collaboration pour les encadrements et les jurys de soutenance de thèses.

Cela renforce une dynamique partenariale et collaborative entre les structures de recherche dans la sous-région. Notons que ce genre de mobilité existe aussi entre des universités d'ASS et du Nord (France notamment). Il y a donc des habitudes de collaboration qui existent et sur lesquelles il est possible de compter dans le cadre d'APPRENDRE.

Dans le même sens, on peut citer aussi des réseaux œuvrant dans le cadre des sciences de l'éducation. Le ROCARE (Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation), le RAFEC, (Réseau africain francophone d'éducation comparée), partenaire de l'AFEC (Association francophone d'éducation comparée, basée en France), dans un registre plus institutionnel, le RIFEFF (Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs) qui ont à leur actif des publications, des séminaires, des actes de colloques, des recherches en équipe.

Il y a donc une masse critique de chercheurs francophones en sciences de l'éducation. Ils dépendent de département au sein de centres de recherche ou d'IESR. Ils sont affiliés ou non à des laboratoires, réseaux ou associations de recherche et sont en général ouverts sur l'extérieur de leur pays.





L'expérience montre que les chercheurs sont plus facilement mobilisables, soit à titre individuel, soit à travers leurs laboratoires quand ils existent ou leurs réseaux sous-régionaux d'appartenance. En effet, ces structures ont un fonctionnement plus flexible en terme administratif que les ENS ou facultés fortement hiérarchisées et très dépendantes de la hiérarchie supérieure de leur université ou institut de recherche d'appartenance.

D'un autre côté, c'est avec les ENS que les ministères de l'éducation ont une forte tendance à entretenir des rapports de type institutionnel, non pour la recherche mais pour les questions de formation ou de politique de formation. On constate également que l'agenda de la recherche existant sur le développement de l'éducation et des politiques publiques d'éducation a souvent été fixé par des Agences d'aide extérieures sans questionner les modèles de scolarisation existants, les pratiques et le contexte.

Or, c'est au niveau de l'élaboration des diagnostics du système et des réponses concrètes à apporter que l'implication des chercheurs africains est à repenser.

C'est dans la conception de recherches-actions et d'innovations, leur expérimentation et la diffusion de résultats prometteurs que les chercheurs-universitaires, associés à des praticiens du scolaire, ont un rôle indispensable à jouer pour que recherches et innovations deviennent un levier clef du changement et de la qualité de l'éducation.





# CADRAGE STRATÉGIQUE ET SCIENTIFIQUE



Seules les universités africaines peuvent mettre en jeu un nombre suffisant de chercheurs, d'observateurs-enquêteurs pour réaliser des diagnostics fins et approfondis sur la réalité de la mise en œuvre des réformes, pour piloter et évaluer des recherches-actions et produire une masse critique de connaissances sur la réalité des politiques et systèmes éducatifs de l'ASS.

Mais ce développement de la recherche en éducation en ASS, nécessite un véritable changement de perception que les acteurs clés ont de cette activité, dans un contexte où le suivi du curriculum prescrit est de règle et où les missions d'inspection sont surtout tournées vers le constat de la conformité, laissant très peu de place au questionnement ou à l'initiative et à la créativité du praticien, à tous les niveaux du système éducatif.

Au niveau de la formation des formateurs de formateurs, la recherche intervient comme un exercice académique. Les thématiques ne sont pas en lien avec les centres d'intérêts, les difficultés des candidats. Les thèmes de recherche reflètent les visées des encadreurs qui par eux-mêmes ne disposent pas de ressources et ne bénéficient pas toujours d'un cadre institutionnel adéquat. Ceci conduit généralement à des résultats de recherche difficilement opérationnalisables.

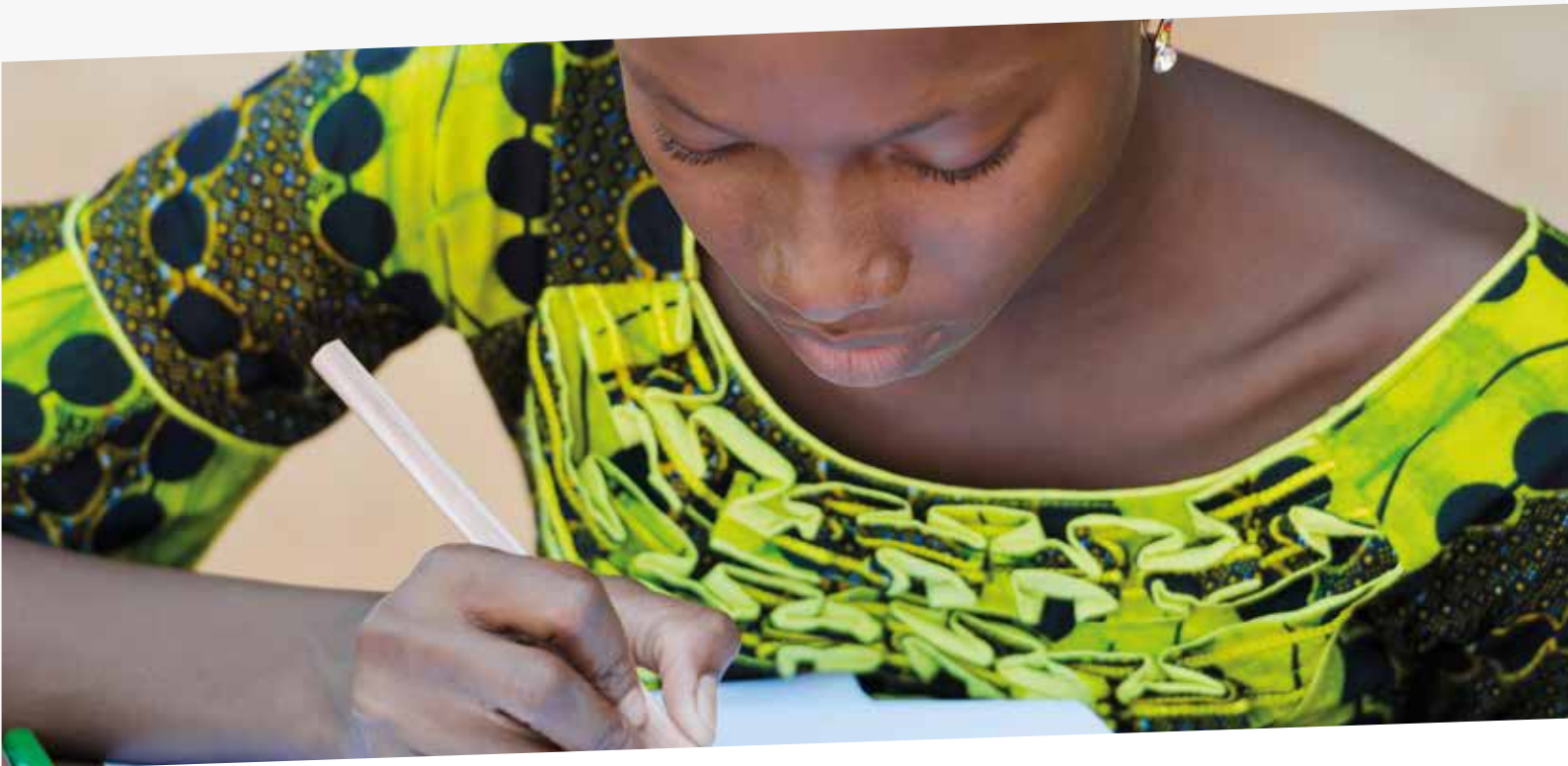
En effet même si la recherche est menée dans un contexte de formation professionnelle, les motivations aussi bien de l'encadreur que du supervisé sont loin d'être des préoccupations liées à la résolution efficiente et effective des problèmes éducatifs. L'encadreur recherche des résultats pour sa promotion et le supervisé vise la validation du crédit en vue de sa certification.



Au niveau de la formation des formateurs, le supervisé, qui a vécu sa propre formation à la recherche de façon instrumentale, transmet sans convictions les préceptes et autres acquis méthodologiques de la recherche à l'élève-maitre dont le niveau de culture ne facilite qu'une absorption passive. Une fois cette corvée remplie et le titre d'instituteur obtenu, aucune envie de recherche dans la pratique quotidienne n'est entretenue et, souvent, aucune initiative personnelle dans ce sens n'est prise.

Du coup, on assiste à une absence véritable de la culture de la recherche / recherche-action. L'engagement aussi bien du formateur de formateurs, des formateurs et des enseignants / instituteurs dans les projets de recherches initiés par les Ministères de l'éducation ou d'autres institutions nationales ou internationales est-il généralement conditionné par des bénéfices pécuniaires.

Il est donc important d'aider les pays d'ASS à développer la recherche en éducation, une recherche contextualisée qui porte sur les problèmes rencontrés dans chaque écosystème éducatif et permette de créer de nouvelles représentations et pratiques, avec une diffusion des résultats et une mobilisation des enseignants au profit de la réussite des apprentissages.





## LA RECHERCHE EN ÉDUCATION : POINTS DE REPÈRE GÉNÉRAUX

**Dans tous les pays, la recherche en éducation vise à décrire, comprendre, documenter et appuyer les politiques et les pratiques éducatives.**

La variété de ses objets (l'apprentissage, l'enseignement, la formation, les organisations et les politiques éducatives, l'ingénierie de formation, les programmes d'études – curricula) en fait une approche complexe et multi-référencée où se croisent et se nourrissent de nombreuses disciplines académiques (didactiques des disciplines, pédagogie, philosophie de l'éducation, psychologie de l'éducation, sociologie de l'éducation, histoire, sciences politiques, économie/ gestion, etc.). Les résultats produits par la recherche en éducation sont de natures théorique et pratique et la question du caractère transférable et opératoire de ces résultats souvent contextualisés demeure ouverte et cruciale mais également difficile.

En effet, la transposition des savoirs théoriques issus de la recherche et la construction de gestes professionnels en rapport avec ces derniers ne va pas de soi, alors que c'est là un enjeu majeur pour la recherche en éducation de garantir la transférabilité des savoirs produits et d'accompagner les processus de transfert et d'appropriation de ces résultats vers les écosystèmes éducatifs, le « terrain » (la classe, les espaces de formation), et avec les acteurs de ces écosystèmes (les enseignants, les formateurs). C'est alors que le lien avec le terrain devient incontournable même s'il s'avère toujours difficile à construire.

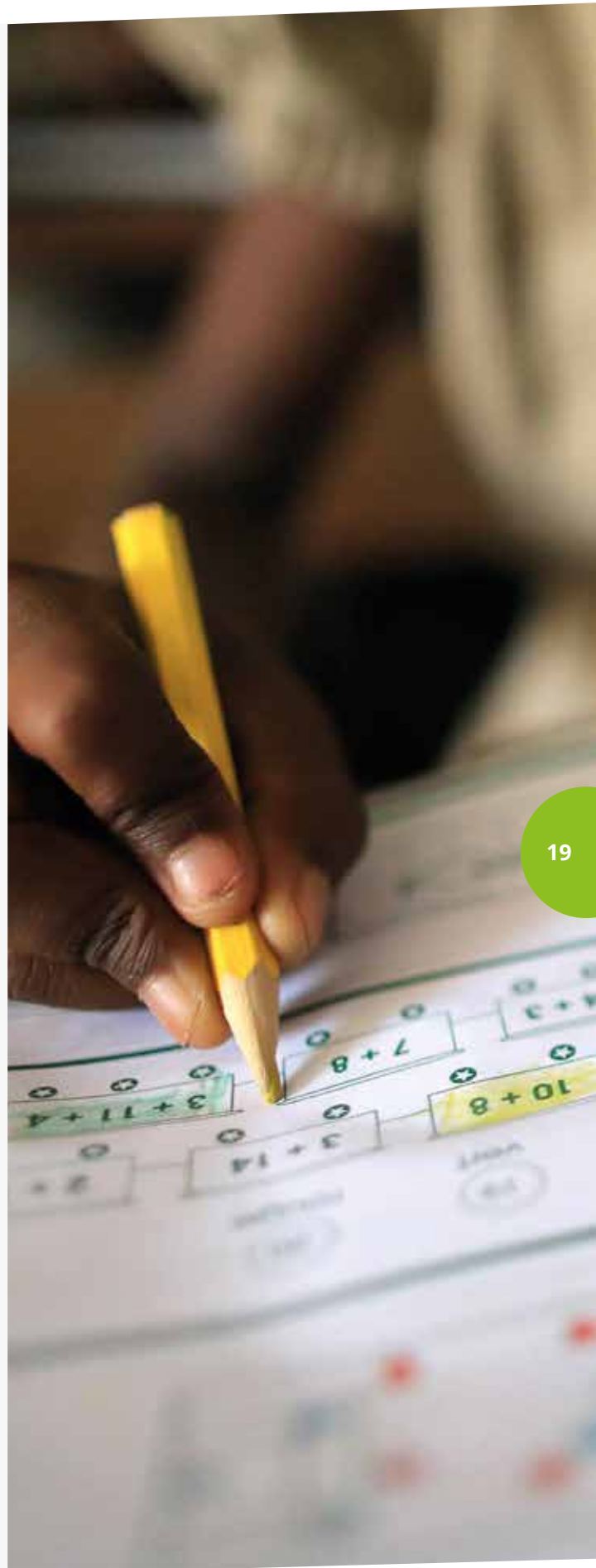
Un tel lien peut être entendu de deux manières. La première, de nature compréhensive, pose la recherche en éducation comme un observatoire, théoriquement outillé, des pratiques éducatives (pratiques des enseignants, pratiques d'étude des élèves, etc.) et permet d'objectiver ce que se joue dans les relations pédagogiques et didactiques, à différentes échelles, inter et intra- individuelles.



La seconde, nourrie par la première, engage la recherche en éducation dans la production de « possibles », de leviers d'action (pratiques alternatives) dont l'impact devient lui-même objet de recherche.

Au-delà des difficultés matérielles que recouvre la mise en place d'expérimentations sur le terrain, ce sont également des difficultés d'ordre épistémologique que la recherche en éducation doit affronter. Et celles-ci sont principalement le fait de malentendus entre ce que les instances politico-éducatives projettent et attendent de la recherche en éducation (la production de résultats « probants », des solutions « qui marchent », à l'image de ce que produisent les sciences dites « dures »), et ce que la recherche en éducation fait.

Les acteurs de la recherche en éducation se heurtent donc au mieux à une forme d'incompréhension, au pire, à un scepticisme, susceptibles d'affaiblir les travaux et les actions des chercheurs. Pourtant le paradigme général de la recherche en éducation est de nature scientifique. Il engage le chercheur dans une double posture : une posture de recherche fondée sur la rigueur, la scientificité à partir de travaux empiriques qualitatifs et /ou quantitatifs, d'une part, une posture éthique qui impose de questionner toute recherche par l'éthique à laquelle elle renvoie, d'autre part. En outre, les démarches de questionnement, la problématisation, l'analyse des situations et des pratiques ont valeur d'émancipation, non seulement pour les chercheurs, mais pour l'ensemble des acteurs engagés dans les programmes de recherche sur l'enseignement-apprentissage.





## CADRAGE STRATÉGIQUE ET SCIENTIFIQUE



APPRENDRE s'intéresse avant tout aux apprentissages scolaires (école élémentaire et secondaire) dans leurs liens avec les politiques éducatives mises en œuvre. Ainsi circonscrite, la recherche en éducation se voit largement dépendante des contextes au sein desquels se déploie l'action éducative prise pour objet d'étude et sa mise en œuvre effective (tant au niveau théorique qu'appliqué) requiert l'installation de réseaux coordonnés d'acteurs de différents statuts : chercheurs, enseignants et formateurs, cadres des instances éducatives, formés, informés et convaincus du bien-fondé d'une telle recherche pour une éducation africaine de qualité.

Celle-ci prenant en compte les besoins de formation des enseignants, notamment ceux des zones rurales et s'intéressant à des pratiques efficaces, innovantes y compris celles des enseignants évoluant dans des contextes de crises politiques et humanitaires favorisera la promotion de nouvelles pédagogies et des techniques d'apprendre contextualisées.

A l'heure actuelle, de tels réseaux sont encore à développer alors même qu'ils pourraient constituer un levier majeur pour produire des savoirs dont la portée pourrait être alors mise à l'épreuve du terrain de la classe et/ou des ministères en charge de l'éducation, selon des modalités à la fois collaboratives et itératives. Malgré tout, la recherche existe. Elle se développe au sein de structures identifiées et actives.

## LES APPORTS RÉCENTS DE L'AUF À LA RECHERCHE AFRICAINE SUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

L'AUF participe depuis son origine au soutien de la recherche en éducation. L'AUF est intervenue dans le domaine de l'éducation et de la formation des enseignants, en finançant des programmes de recherche, des ouvrages scientifiques, en accordant des bourses, en subventionnant des colloques, en organisant des ateliers aux méthodologies, outils et usages du numérique, en coordonnant des ateliers d'écriture scientifique, en appuyant l'édition électronique de revues scientifiques voir par exemple : [www.frantice.net](http://www.frantice.net)

Par ailleurs dans le cadre d'initiatives directement liées à l'éducation de base, l'AUF a soutenu des programmes de recherche spécifiques en Afrique.

### L'INITIATIVE FRANCOPHONE POUR LA FORMATION À DISTANCE DES MAITRES (IFADEM : <http://ifadem.org>)

Co-piloté par l'AUF et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), IFADEM est un dispositif de formation, en partie à distance, qui vise à renforcer les capacités des instituteurs en poste (notamment dans les zones rurales), à améliorer leurs pratiques pédagogiques, sans les enlever de leurs classes. IFADEM a impliqué l'enseignement supérieur et permis à de nombreuses structures africaines, une quinzaine d'universités d'ASS, de produire des rapports de recherche consultables en ligne.

<https://www.ifadem.org/fr/espace-recherche/recherches-action>  
<https://www.ifadem.org/fr/espace-recherche/recherches>





# CADRAGE STRATÉGIQUE ET SCIENTIFIQUE

## L'OBSERVATION DES PRATIQUES ENSEIGNANTES DANS LEUR RAPPORT AVEC LES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES (OPERA : <http://opera.ifadem.org>)

Le programme de recherche OPERA (Observation des Pratiques Enseignantes dans leur Rapport aux Apprentissages des élèves), mené entre 2013 et 2016 au Burkina Faso et financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) est parti du constat de la faiblesse de la qualité des enseignements dispensés dans les pays d'Afrique Subsaharienne. Les objectifs du projet ont visé à améliorer les pratiques des enseignants.

Pour cela, la recherche a adopté la méthodologie de l'observation systématique de pratiques enseignantes effectives, les a décrites pour en comprendre le fonctionnement dans leur rapport aux apprentissages et identifier les problèmes rencontrés, dégager les profils de quelques pratiques porteuses d'efficacité, repérer des modalités qui font réussir les apprentissages.

Si l'objectif premier de la recherche a été de faire prendre conscience du fonctionnement de la pratique en lien avec les apprentissages, le second objectif a été de réinvestir les résultats obtenus en les transposant comme grilles de lecture et outils de formation dans une phase ultérieure avec les corps intermédiaires de l'encadrement pédagogique et les formateurs d'enseignants.

Dans le programme « OPERA », les chercheurs montrent que les enseignants qui comprennent ce que les pratiques sont, procèdent à des adaptations, des ajustements au profit de la progression des apprentissages des élèves.

Le rapport de recherche OPERA est disponible sur :  
<http://opera.ifadem.org/rapport-final>

Les outils de formation OPERA sont disponibles sur :  
<http://opera.ifadem.org/livrets-formation>





# APPRENDRE

APPUI À LA PROFESSIONNALISATION  
DES PRATIQUES ENSEIGNANTES  
ET AU DÉVELOPPEMENT  
DE RESSOURCES